ADRESSES-Suite.

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—Suite.

M. Maclean (York-sud)—Suite.
obligations du pays seront telles qu'il nous faudra changer tout notre cours mo-nétaire et notre loi des banques, comme la chose a été faite dans presque tous les pays-479; Gouvernement sera obligé de se réserver le droit d'émettre la monnaie de papier—479; dans la situation qui nous sera faite par cette guerre le cours des banques ne suffira pas aux besoins du pays-479; il faudrait avoir un cours absolument national, et pour y arriver, nous devrons, à l'exemple des Etats-Unis, changer nos lois—479; leur sytème de banques nationales a obtenu un grand succès—479; nécessité d'établir quelque sorte de crédit hypothécaire pour les cultivateurs de tout le pays-479; créer des banques dont l'objet sera de fournir de l'argent aux cultivateurs à longue échéance et à bon marché—479; banques or-dinaires de ce pays ne sont pas consti-tuées pour prêter à long terme—479; les sociétés de crédit agricole aux Etats-Unis -479; hypothèque remboursable en payant 5 p. 100 en principal et intérêt-479; établissement de banques nationales de réserve-480; si nous voulons peupler le Canada comme il convient de le faire, il faut réorganiser de fond en comble notre système de finances-480; nos gisements de nickel-480; plus beaux au monde-480; si nous voulons bien développer notre richesse minière, nous pourrons payer toute notre dette nationale—480; il est grandement temps de contrôler les produits du nickel de ce pays—481; devrions nationaliser les ressources naturelles, surtout le pétrole et le nickel—481; nationalisation des voies ferrées—482; aussi des lignes télégraphiques et des compagnies de messageries—482; fabrication des munitions s'améliore—482; favorable à la participation du Canada dans la présente guerre—482; si la lutte doit se prolonger, il devrait se produire quelques modifications relativement à la part que nous y prenons—483; prendre part aux délibérations du conseil de l'armée—483; Canada n'a pas obtenu la représentation à laquelle il est en droit de s'attendre—483; si, comme on l'affirme, nous aurons notre mot à dire lorsqu'arrivera le moment de conclure la paix, nous devrions également être consultés lorsqu'il s'agit, à l'heure actuelle, de discuter des questions urgentes de politique générale—483.

M. Lamarche—Félicitations à l'Orateur—484; trève des partis, a subi de très rudes assauts—484; accusations ordinaires de mauvaise administration et de péculat lancées des deux côtés de la Chambre—484; participation du Canada aux guerres de l'empire—484; partage les mêmes idées que cellea exprimées dès mon entrée en ce Parlement—484; M Bourassa et Lavergne—484; M Bourassa a consacré sa vie à défendre les minorités et les petites nationalités—484; on les accuse de haute trahison—484; n'ont jamais invité leurs compatriotes à prendre les armes contre leur souverain—485; n'ont pas fait des déclarations aussi sérieuses que sir Herbert Holt qui disait

ADRESSES-Suite.

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—Suite.

M. Lamarche-Suite.

que le War-office était pourri jusqu'à la moelle—485; MM. Bourassa et Lavergne n'ont fait qu'affirmer un principe qu'ils prêchent depuis plusieurs annéesdans l'état actuel de nos relations avec la Grande-Bretagne, le Canada n'est tenu qu'à la défense de son propre territoire-485; toute orientation nouvelle dérogeant à ce principe ne devrait être adoptée qu'après que le peuple de ce pays aura été régulièrement consulté—485; principe est conforme à l'esprit de la Confédération—485; opinion de sir Alexander Campbell à Londres en 1887—485; prin-cipes exprimés par sir Wilfrid Laurier à la conférence coloniale de 1907-486; chacun sait qu'il y a dix-sept ans, lors de l'incident se rapportant à notre participation à la guerre Sud-Africaine, M. Bourassa, qui occupait alors un siège dans cette Chambre comme représentant du comté de Labelle, démissionna et se fit réélire aussitôt par ses électeurs, en tenant une attitude analogue à celle qu'il tient aujourd'hui—487; programme de la ligne nationaliste fondée en mars 1903— 487; trois déclarations primordiales-487; pour le Canada, dans ses relations avec l'Angleterre, la plus large mesure d'autonomie politique, commerciale et militaire, compatible avec le maintien du lien colonial-488; pour les provinces canadiennes, dans leurs relations avec le pouvoir fédéral, la plus large mesure d'autonomie compatible avec le maintien du lien fédéral—488; pour toute la Confédération, adoption d'une politique de développement économique et intellectuel, exclusivement canadienne-488; résolutions de Saint-Eustache sur le projet d'une loi navale pour le Canada—488; texte des résolutions—489; démission de M. Monk —488; victoire des principes nationalistes contre la loi navale Laurier et Borden— 489; les anglais au lieu de voir dans la langue française une menace, devraient y voir au contraire un élément de force pour la nation canadienne tout entière-491; race française en Amérique a ses racines trop profondément enfoncées dans le sol de la patrie, pour que l'on puisse, pour un instant, songer à l'extirper ou même à arrêter tant soit peu son pro-grès—492; demande au gouvernement impérial de changer notre constitution— 492; permettre aux chambres de siéger au delà du terme fixé sans aller devant le peuple-492; opposé à cette mesure-492; proposition n'est qu'un expédient-492; je reconnais la souveraineté du peuple-492; peuple m'a élu pour cinq ans et quelles que soient les lois qui pourront intervenir, vous aurez, monsieur l'Orateur, au bout de ces cinq années, ma démission comme représentant du comté qui m'a honoré de son mandat—492.

Hon. Charles Marcil—Félicitations à l'Orateur—493; pays traverse une crise—493; saura faire honneur à ses obligations—493; l'Allemagne se préparait depuis longtemps à jouer le rôle qu'on la voit jouer aujourd'hui—493; la guerre de 1870 et la France—493; la guerre ac-